

(1)  
(N° 55.)  
—

## SENAT DE BELGIQUE.

---

SÉANCE DU 22 MAI 1861.

---

### **Rapport de la Commission des Finances, chargée d'examiner le Projet de Loi qui ouvre au Département des Finances un crédit supplémentaire de 400,000 francs.**

*(Voir les nos 140 et 154 de la Chambre des Représentants).*

---

**Présents : MM. le Baron BETHUNE, Président; D'HOOP, LAOUREUX, SACQUELEU,  
ZAMAN et FORTAMPS, Rapporteur.**

**MESSIEURS,**

Le crédit de 400,000 fr., pétitionné par M. le Ministre des Finances pour l'achat de matières et frais de fabrication de monnaies de nickel, étant la conséquence de la Loi qui décrète la création de cette monnaie de billon, votre Commission a l'honneur de vous proposer d'adopter le Projet de Loi que vous lui avez renvoyé.

*Le Président,*  
**Baron BETHUNE.**

*Le Rapporteur,*  
**FORTAMPS.**